

Image not found or type unknown



Ais je le droit d'avoir un cdi après plusieurs cdd

Par **dada38**, le **20/11/2011** à **23:05**

Bonjour, Je travail actuellement en tant qu'animatrice dans un centre de loisir, mon employeur est la mairie de ma commune. Cela fait 2 ans que je fais des remplacement CDD et donc plus de 3 CDD, je souhaiterais savoir si ils ont dans l'obligation de me faire un CDI. Merci

Par **edith1034**, le **21/11/2011** à **07:50**

vous êtes dans le secteur du cdd d'usager pour tout savoir sur le cdd <http://www.fbis.net/cdddroit.htm> pour tout savoir sur le cdi <http://www.fbis.net/CDIARRET.htm>